

# L'ambitieux projet écologique de la société Perfect Mooring

**Sainte-Maxime** Ancres marines respectueuses de l'environnement, zones d'alevinage et service de ramassage des poubelles en mer sont les trois pierres angulaires du projet mené par un entrepreneur

L'opération a débuté il y a moins d'un mois. Après une batterie de tests, trois dispositifs d'ancrage écologique sont désormais opérationnels dans la Baie du Golfe, au large de Grimaud, à 6 mn (marines !) de St-Tropez. L'objectif : permettre l'amarage de bateaux pouvant atteindre jusqu'à 70 m sans aucun impact négatif sur l'environnement.

Thierry Garcin, chef de l'entreprise « Perfect Mooring » explique les origines de son projet : « En ma qualité d'ancien plongeur, je suis extrêmement sensible au milieu marin. Je suis parti du constat suivant : les bateaux sont de plus en plus nombreux dans le Golfe et en Méditerranée et parallèlement, les capacités portuaires sont limitées. Pourtant, la présence des grandes unités dans nos eaux est indispensable économiquement ».

## Une solution pour les posidonies

Thierry Garcin se préoccupe depuis longtemps de l'impact des ancres traditionnelles sur les posidonies : « Un bateau de 100 m, c'est 100 m de chaînes au fond de l'eau qui arrachent ces algues indispensables à l'écosystème. 50 cm arrachés, c'est un demi-siècle de pousse qui disparaît. Quand on sait qu'un hectare de posidonies stocke cinq à sept fois plus de carbone qu'un hectare de forêt amazonienne, on comprend l'enjeu ».

En décembre dernier, le chef d'entreprise de service au yachting cède son activité



Les trois bouées ont été implantées au large de l'hôtel Beauvallon le 20 avril et les autres au large de Port-Grimaud le 5 mai. Les tests de traction ont été réalisés le 12 mai et validés depuis par une agence agréée. (D.R.)

pour lancer Perfect Mooring (mouillage parfait).

« Nous avons fait concevoir un dispositif d'ancrage écologique qui peut supporter de grosses unités. Si, aujourd'hui, cela concerne des bateaux de 30 à 70 m, notre objectif est de pouvoir accueillir des navires de 100 à 120 m ».

Mais comment fonctionnent ces ancres écologiques ? « Une structure métallique en étoile contient six vis de 3 m de long. Ce sont ces dernières qui sont implantées dans le sable. L'étoile est reliée, en surface, à une bouée dotée de

3 capteurs GSM qui mesurent en temps réel la vitesse du vent, la hauteur de la houle et la tension sur la ligne d'amarage, ce qui assure une sécurité maximale pour le client ».

L'argent étant le nerf de la guerre, comment Thierry Garcin compte-t-il rentabiliser son opération ? « Les bouées sont louées comme des places de port à un coût inférieur de 20 %. Pour séduire mes clients, j'ai plusieurs arguments : le système d'alerte que je viens d'évoquer mais aussi un niveau de sécurité inégalé : des tests réalisés par une société

agréée démontrent d'un niveau de résistance à la tension hors norme, grâce à la force dispersée sur chacun des bras de l'étoile. Pour atteindre un tel niveau avec un système traditionnel, il faudrait 30 t. de béton au fond de l'eau ».

## Collecte des poubelles

Dernier point, la société offre un service supplémentaire non négligeable : la collecte gratuite des ordures. En partenariat avec Nicolin, l'entreprise compte ensuite développer ce service

à tous les bateaux au mouillage avec un prix à la tonne.

Après des années à plancher sur son concept, Thierry Garcin est convaincu de tenir là une solution d'avenir pour la planète et sur l'évolution du monde entrepreneurial qui doit désormais tenir compte du facteur environnemental.

Son projet a d'ailleurs reçu un retour « très favorable de la Préfecture maritime. Un enthousiasme auquel je ne m'attendais pas ».

**CHRISTIANE GEORGES**  
cgeorges@nicematin.fr

## Création d'une nurserie artificielle

Avec un rayon d'évitement de 120 m par bouée, la société crée une zone totalement protégée de plus de 135 000 m<sup>2</sup> dans le Golfe. Face à l'inquiétude que cette situation a provoquée chez les pêcheurs, Thierry Garcin propose une solution de compensation pérenne : depuis mardi, chaque coffre est doté d'une nurserie : « Il s'agit de huttes destinées à accueillir et à protéger de la prédation les tout petits alevins, afin de leur permettre de se développer. Quand ils seront plus gros, les alevins pourront se réfugier dans la structure d'attache qui forme des récifs artificiels. Dans l'Hérault, un système similaire a permis en seulement 2 ans d'accroître la population juvénile, et de voir réapparaître les mérous ».



Les nurseries ont été installées mardi.



Départ des Marines de Cogolin, pour l'accrochage des nurseries.



Thierry Garcin, ancien plongeur, maître en œuvre de ce vaste projet écologique, via sa société Perfect Mooring.



Le dispositif en étoile qui supporte les 6 vis.



Les vis sont implantées